



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par Le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 07/01/2025	N° DP 059172 25 C0004 Référence cadastrale : AC 587
Avis de dépôt affiché le 09/01/2025	
Dossier complété le 23/01/2025	
Par Monsieur Rachid FERTATE	
Demeurant 1101 Rue Berthelot 59220 DENAIN	
Pour Clôture en grillages rigides (hauteur 1,53m) et portail coulissant (hauteur 1,71m)	
Sur un terrain sis 1101 RUE BERTHELOT, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 18/01/2021 instaurant un contrôle des clôtures sous forme de déclaration préalable,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le- 5 FEV. 2025

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

